

### **Question de F.Dubois**

Bonjour, j'aurais 2-3 questions financières à poser sur le projet. A quelle échéance est-elle établie, la décision d'investissement finale ? Quelle montant a été reçu par le projet dans le cadre du soutien nationale "Fonds charbon" ? Est-ce que Emil'Hy a reçu aussi des autres subventions publiques ? Merci beaucoup.

#### **Réponse de GazelEnergie :**

La décision finale d'investissement pourra être prise à partir de l'obtention des permis de construire et d'exploitation, obtention visée pour l'année 2026. D'ici la fin d'année 2025, l'enquête publique du projet pourra être organisée, le dossier de demande de permis du projet ayant été jugé recevable par les autorités environnementales.

Le développement du projet Emil'Hy a mobilisé jusqu'ici plusieurs millions d'euros d'investissement de la part de GazelEnergie depuis son lancement en 2021. Inscrit comme axe stratégique du pacte de territoire du Warndt Naborrien, le projet a en effet bénéficié d'un accompagnement du fonds charbon, au même titre que plusieurs dizaines d'autre projets portés par différents acteurs privés et public.

Également, le projet Emil'Hy a reçu début 2025 le soutien de la Commission Européenne dans le cadre du programme CEF Energy, avec un montant d'aide qui pourra aller jusque 20m€ et qui pourra financer les études techniques du projet.